

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

jeudi 5 octobre 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Mgr Fellay inverse les finalités assignées par Mgr Lefebvre

Face à Rome le prélat suisse éclipse la question du Sacerdoce valide par celle du rite du Sacrifice (St Pie V)

Un clerc nous demande le 2 octobre des précisions sur l'attitude de Mgr Fellay face à la question du Sacerdoce et sur le fait que nous parlions de trahison. Voici un petit argumentaire qui résume notre position.

DEUX FAITS CONSTATABLES AU SUJET DE LA FSSPX SUR LA QUESTION DES NOUVEAUX RITES DES TROIS DEGRES DU SACREMENT DE L'ORDRE

(1) La revue des dominicains d'Avrillé, le *Sel de la terre*, bien qu'affirmant (sur la base d'une fausse argumentation) la validité du nouveau rite de consécration épiscopale (*editio typica* de 1968), écrit : « *il faudrait examiner chaque cas* » (n°54, p105), et donc reconnaît ne pas savoir qui dans la hiérarchie conciliaire est évêque ou non, c'est-à-dire quels membres de la hiérarchie conciliaire possèdent réellement la plénitude du Sacerdoce et ne sont pas ontologiquement des laïcs.

Voilà pour les principes la prise de position publique d'Avrillé (et donc de la FSSPX qui valide tous les articles paraissant dans la revue des dominicains).

(2) Pour ce qui est de la praxis, la FSSPX (à la fois du temps de Mgr Lefebvre ou sous la direction de Mgr Fellay) pratique des ré-ordinations sous condition pour les membres du clergé conciliaire qui l'ont rejoint, peut-être pas systématiquement (incohérence), mais elle les pratique.

Donc tant sur le plan de sa position publique (1) que dans sa praxis (2), la FSSPX reconnaît ne pas considérer la hiérarchie conciliaire comme valide à 100%, plus encore elle dit ne pas savoir qui est validement évêque dans cette hiérarchie : « *il faudrait examiner chaque cas* ».

CONSEQUENCES SUR MGR FELLAY ET SES ACTIONS EN FAVEUR DU RALLIEMENT A RATZINGER

Comment Mgr Fellay peut-il engager des discussions avec la Rome du nouveau rite ou simplement poser des préalables à ces discussions, dont celui de l' « autorisation » du rite tridentin pour le Saint-Sacrifice de la messe, alors même qu'il ne pose pas la question de savoir qui, au sein de la hiérarchie conciliaire, et notamment parmi ses interlocuteurs romains, est véritablement évêque ? Pourquoi demander à Rome (et faire prier les fidèles par le « bouquet ») que le rite tridentin de la

Sainte messe puisse être dit par des laïcs qui se font passer pour prêtres ou évêques et qui ne le sont pas ? Lorsque ces laïcs-faux prêtres disent des messes invalides dans le rite de Saint Pie V, il s'agit de sacrilèges. Mgr Fellay demande donc la généralisation des sacrilèges en demandant à la Rome conciliaire d'autoriser un usage large du rite tridentin.

Mgr Fellay trahit l'œuvre de Mgr Lefebvre, car en préparant le ralliement, il s'apprête à remettre la FSSPX, dont les membres sont validement prêtres ou évêques, entre les mains d'une hiérarchie (issue d'un rite nouveau) dont il reconnaît, tant publiquement (1) que par la propre praxis de l'œuvre qu'il dirige (2), qu'elle n'est pas valide à 100% et qu'il dit même ne pas savoir qui est validement évêque dans cette hiérarchie : « *il faudrait examiner chaque cas* ».

Mgr Fellay a-t-il examiné le « cas » de l'abbé Ratzinger sacré dans le nouveau rite en 1977 ?

Si ce ralliement aboutit, Mgr Fellay aura placé la FSSPX sous le contrôle d'une hiérarchie dont (selon sa propre logique résumée dans (1) et (2)), il ne sait pas lui-même quels membres sont évêques ou non. En intégrant des membres de la FSSPX qui ont été ordonnés par des autorités conciliaires depuis 1988 et dont Mgr Fellay ne sait pas lesquels sont évêques ou non (« *il faudrait examiner chaque cas* »), et puis plus tard en acceptant après la signature des ordinations pour la FSSPX par des autorités conciliaires, la FSSPX commencera à perdre la validité du Sacerdoce de la totalité de ses membres, et n'accomplira plus alors sa mission de préservation du Sacerdoce qui lui fut assignée par Mgr Lefebvre dans ses statuts.

Par son comportement sur cette question depuis l'énoncé des « préalables » en 2000, Mgr Fellay montre qu'il travaille à l'opposé des finalités de la FSSPX. Il a éclipsé la finalité de la préservation du Sacerdoce et il l'a remplacée par celle du rite tridentin du Sacrifice. C'est pour cela que nous mettons en en-tête de notre message les 4 questions fondamentales qui pointent du doigt cette INVERSION.

C'est pourquoi nous appelons cela une trahison. Une trahison perpétrée par l'un des quatre évêques sacré validement par Mgr Lefebvre le 19 juin 1988. Une trahison de Mgr Lefebvre et des finalités qu'il fixa à la FSSPX dans la préservation du Sacerdoce (statuts du 20 mars 1990)¹.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

¹ <http://www.virgo-maria.org/>